



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 64427

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité de prendre des mesures ambitieuses afin de renforcer les effectifs des forces de l'ordre. En effet, comme l'a souligné le Président de la République dans son allocution du 14 juillet 2001, la France fait face à une inquiétante aggravation de l'insécurité. Elle est, dans ce domaine, passée devant les Etats-Unis, ce qui impose de donner un coup d'arrêt à la délinquance. Les chiffres sont d'ailleurs très explicites : les actes de délinquance ont encore progressé de 12 % sur le seul premier trimestre 2001. Au regard de ces éléments, les récentes annonces du ministre de l'intérieur concernant le budget pour 2002 de son ministère sont particulièrement décevantes. Ainsi, s'il prévoit une augmentation de ce budget de 4 % et une création de 3 000 postes de policiers supplémentaires, on se rend compte qu'il s'agit, en réalité, d'un simple effet d'annonce. Ces mesures ne résistent pas à un examen plus attentif. Tout d'abord, si l'on divise simplement le nombre des emplois programmés par département, on parvient tout juste à une trentaine de policiers en plus. Ramenées à l'échelle du territoire, ces créations de postes apparaissent donc dérisoires : comment 30 policiers de plus par département pourraient, à eux seuls, mettre fin aux violences ? Par ailleurs, plusieurs éléments viennent réduire les effets positifs d'une telle création de postes. Il faut bien prendre en compte les départs en retraite, l'application prochaine des 35 heures, les réductions de 1 428 emplois parmi les effectifs de la police nationale décidées dans le précédent budget, l'abandon par le Gouvernement du recrutement de 5 000 agents administratifs et techniques comme le stipulait la loi d'orientation et de programmation de 1995. On risque même d'aboutir, au final, à une diminution du nombre total des forces de l'ordre. En outre, comme l'a souligné un récent rapport, l'accent mis sur la police de proximité n'est pas concluant. Malgré leur bonne volonté, les adjoints de sécurité ou les gardiens de la paix n'ont pas une formation adaptée à la dégradation de la situation. Il lui demande donc de prendre des mesures plus ambitieuses, à savoir recruter un nombre plus élevé de professionnels et donner enfin à l'ensemble des forces de l'ordre les moyens de fonctionner. Il souhaite également obtenir un comparatif précis entre les créations nettes de postes, tous grades confondus, et les départs qui ont eu lieu, dans la police nationale et la gendarmerie. Il précise vouloir être informé des chiffres portant sur les quatre dernières années et concernant l'ensemble des circonscriptions de police de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer.

Texte de la réponse

Les objectifs poursuivis en matière de recrutement et d'affectation de fonctionnaires actifs de la police nationale s'articulent autour des axes suivants. Tout d'abord, l'accroissement des effectifs opérationnels a été poursuivi et renforcé, en vue, non seulement d'assurer le remplacement des personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite, mais également, de garantir une disponibilité suffisante d'effectifs dans les services, dans la perspective de la généralisation de la mise en oeuvre de la police de proximité. En outre, et concomitamment, le processus d'augmentation des effectifs de fonctionnaires administratifs, techniques et scientifiques de la police nationale a été poursuivi, afin d'assurer le remplacement progressif des fonctionnaires actifs exerçant des fonctions non opérationnelles dans les services de la police nationale. Depuis 1997, la police nationale a bénéficié d'une augmentation significative du nombre d'emplois de fonctionnaires actifs. En particulier, 5 200 emplois

supplémentaires de gardiens de la paix ont été créés depuis cette date, auxquels il convient d'ajouter 20 000 postes d'adjoints de sécurité, pérennisés en 2001, et 1 100 emplois de personnels administratifs, techniques et scientifiques. Précisément les trois tableaux joints ci-après en annexe font apparaître, pour chacun des corps ou groupes de corps de la police nationale, l'évolution des flux de recrutements et des départs intervenus depuis 1997, ainsi que le bilan en la matière à l'issue de la période considérée. Pour l'année 2002, le projet de loi de finances traduit, en particulier, un effort considérable en matière d'accroissement des effectifs. Il prévoit ainsi la création de 2 700 emplois dans le corps de maîtrise et d'application de la police nationale (gardiens de la paix et brigadiers), ainsi que celle de près de 300 emplois de personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés au cours des exercices budgétaires à venir. Par ailleurs, le processus de mise en oeuvre de certaines fonctions ou opérations à caractère technique, telles que l'entretien et la gestion automobiles, mais également la maintenance informatique, a été poursuivi. Les expériences menées à cette fin à l'échelon des secrétariats généraux pour l'administration de la police (SGAP) ont été poursuivies et seront prochainement étendues, notamment dans le SGAP de Paris, par le biais du recours à une procédure de marché public. Enfin, des dispositions ont déjà été prises, et seront poursuivies, en vue de renforcer la présence effective des fonctionnaires actifs sur le terrain, en particulier dans les circonscriptions les plus sensibles. Ce redéploiement s'effectue par le biais de la généralisation de la police de proximité, qui doit être achevée d'ici à 2002, ainsi que par le mécanisme de la fidélisation d'unités de forces mobiles, pour un volume d'effectifs de compagnies républicaines de sécurité d'environ 1 300 personnes, ce chiffre devant s'élever à 1 500 environ d'ici au début 2002. La mise en place du dispositif de fidélisation des forces mobiles, décidée par le conseil de sécurité intérieure du 19 avril 1999, a permis de réaffecter dans les services (ou unités) de police de proximité, des fonctionnaires de sécurité publique issus le plus souvent d'unités départementales chargées de missions d'ordre public. Cinq compagnies républicaines de sécurité (effectif opérationnel 80 pour une compagnie), huit détachements à résidence (effectif opérationnel 41 pour un détachement) et neuf escadrons de gendarmerie mobile (effectif opérationnel 40 par escadron en zone de police d'Etat) ont ainsi été fidélisés en deux vagues successives (octobre 1999 et décembre 2000) dans 20 des 26 départements les plus sensibles. La troisième vague débutera d'ici la fin de l'année 2001. La perspective de la diminution du nombre de missions non opérationnelles exercées par les fonctionnaires actifs - telles que la garde des détenus hospitalisés - ou de gardes statiques, devrait contribuer, à terme, à réaffecter un effectif encore accru de personnels actifs sur la voie publique.

ÉVOLUTION DES DÉPARTS ET DES RECRUTEMENTS POUR LES PERSONNELS DE LA POLICE

NATIONALE Entre 1997 et 2000

CORPS	DÉPARTS	RECRUTEMENTS										
		1997	1998	1999	2000	Total	1997	1998	1999	2000	Total	
												BALANCE départs arrivées
Commissaires	93	90	80	91	354	51	58	50	51	210		
- 144												
Officiers	753	716	812	820	3 101	402	346	388	398	1 534	- 1 567	
Gradés et gardiens	3 494	4 514	4 514	4 247	16 769	4 257	4 829	6 131	5 665	20 882	+ 4 113	
Administratifs	255	204	225	232	916	553	397	460	1 148	2 558	+ 1 642	
Total	4 595	5 524	5 631	5 390	21 140	5 263	5 630	7 029	7 262	25 184	+ 4 044	

ÉVOLUTION DES DÉPARTS OBSERVÉS POUR LES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE Entre 1997 et 2000

CORPS	DÉPARTS	1997	1998	1999	2000	TOTAL
	Retraites	85	85	75	84	329
Commissaires	Autres	8	5	5	7	25
	Total	93	90	80	91	354
	Retraites	631	619	738	771	2 759
Officiers	Autres	122	97	74	49	342
	Total	753	716	812	820	3 101
	Retraites	2 816	3 826	3 986	3 805	14 433
Gradés et gardiens	Autres	678	688	528	442	2 336
	Total	3 494	4 514	4 514	4 247	16 769
	Retraites	176	153	147	136	612
Administratifs	Autres	79	51	78	96	304
	Total	255	204	225	232	916
	Retraites	3 708	4 683	4 946	4 796	18 133
Total général	Autres	887	841	685	594	3 007
	Total	4 595	5 524	5 631	5 390	21 140

RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE Entre 1997 et 2000

CORPS	1997	1998	1999	2000	TOTAL
Commissaires	51	58	50	51	210
Officiers	402	346	388	398	1 534
Gradés et gardiens	4 257	4 829	6 131	5 665	20 882
Administratifs	553	397	460	1 148	2 558
Total	5 263	5 630	7 029	7 262	25 184

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)**Circonscription :** Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République**Type de question :** Question écrite**Numéro de la question :** 64427**Rubrique :** Sécurité publique**Ministère interrogé :** intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4208

Réponse publiée le : 21 janvier 2002, page 338